

# Réunion du Conseil Municipal

## Du 9 novembre 2020 à 20 heures 30

L'an deux mille vingt et le neuf novembre à 20 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée le 05 novembre 2020, s'est réuni en séance ordinaire dans la salle de la mairie sous la présidence de Pierre CHASSANG, Maire.

Sont présents : Pierre CHASSANG, André FARGES, Adeline CHASSANY, Serge DUMAZEL, Claude PORTAL, Mickaël COMBES, Pierre-Baptiste FABRE, Olivier GUILBOT, Gaëtan CHASSANY, Cécile MONTEIL

Représenté : Laurent SALSON par Pierre CHASSANG

Secrétaire de séance : Adeline CHASSANY

### Ordre du jour

- Réhabilitation de la conduite d'alimentation en eau potable du village de Lachamp : demande de financement au titre de la DETR 2020
- Subvention de solidarité aux communes sinistrées par la tempête Alex
- Questions diverses

#### ➤ Réhabilitation de la conduite d'alimentation en eau potable du village de Lachamp : demande de financement au titre de la DETR 2020

Suite à la décision de réhabiliter la conduite d'alimentation en eau potable du village de Lachamp, Monsieur le Maire fait savoir qu'il a rencontré Mme le Sous-préfet afin d'obtenir une subvention DETR 2020 en deuxième programmation et que cette dernière lui a demandé de déposer un dossier avant le 15 novembre.

Il rappelle que le montant de l'enveloppe prévisionnelle globale de cette opération est estimé à 28 174.50 € HT.

Il invite le conseil municipal à l'autoriser à déposer ce dossier afin d'obtenir une subvention DETR 2020 en 2<sup>ème</sup> programmation.

*Le conseil autorise le maire à solliciter une subvention DETR pour ces travaux.*

(Pour : 11, Contre : 0, Abstention : 0)

➤ **Subvention de solidarité aux communes sinistrées par la tempête Alex.**

Monsieur le Maire rappelle que le 2 octobre 2020, la tempête "Alex" a ravagé les vallées de la Vésubie, de la Roya et de la Tinée provoquant des inondations destructrices. Les communes de ces trois vallées du haut pays niçois et mentonnais ont subi des dégâts catastrophiques exceptionnels et plusieurs villages sont dévastés.

Afin de s'inscrire dans un élan fraternel permettant d'apporter un peu de réconfort aux Maires des communes sinistrées et leurs administrés qui ont tout perdu, il propose de verser une subvention via le compte "solidarité sinistrés tempête Alex".

*Le conseil municipal vote une subvention de 100,00 €, en solidarité des communes sinistrées.*

(Pour : 11, Contre : 0, Abstention : 0)

➤ **Questions diverses**

- En remplacement du repas de Noël qui ne pourra pas avoir lieu au vu des conditions sanitaires, il est décidé d'offrir à chaque foyer de la commune une boîte de chocolats. Une commande de 50 boîtes est prévue.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21H30.

Le Maire,  
Pierre CHASSANG

André FARGES

Adeline CHASSANY

Serge DUMAZEL,

Claude PORTAL,

Mickaël COMBES,

Pierre-Baptiste FABRE,

Olivier GUILBOT,

Laurent SALSON,  
(Représenté)

Gaëtan CHASSANY,

Cécile MONTEIL,